

L'assurance de la responsabilité civile professionnelle de Chubb crée la certitude



Scénarios de sinistre pouvant affecter les travailleurs du métal

Les coûts des procédures judiciaires des travailleurs du métal ont monté en flèche au cours des dernières années en raison des litiges sur les produits et services. Pourquoi assistons-nous à cet afflux soudain de poursuites en justice?

- De plus en plus de clients sont prêts à poursuivre des partenaires d'affaires de longue date en raison de problèmes de rendement ou de service.
- Une augmentation de la taille et de la durée des contrats élève le risque que le demandeur juge qu'une défaillance dans le rendement ou le service justifie de « livrer bataille » et que les tribunaux imposent une lourde sentence.
- La concurrence dans le marché ne cessant d'augmenter, les pressions sur le marketing et les ventes risquent davantage de favoriser la surestimation des capacités des fournisseurs.
- De nos jours, les entreprises traversent les frontières pour faire des affaires. Une situation qui génère beaucoup de nouvelles possibilités de sinistre du fait des lois et règlements des gouvernements étrangers.

Examinez ces scénarios et voyez si vous détenez une protection d'assurance appropriée.

FABRICATION NON CONFORME AU CAHIER DES CHARGES

Un atelier d'outillage a créé un moule devant servir à la fabrication d'une pièce de moteur. Toutefois, le moule n'a pas été fabriqué selon le cahier des charges. Par conséquent, le client de l'atelier d'outillage n'a pas pu respecter son échéance pour la fabrication de la pièce de moteur et a poursuivi ce dernier pour les revenus perdus et les frais.

INDEMNITÉ : 1 750 000 \$

FRAIS : 650 000 \$

ERREUR DANS LE TRAITEMENT THERMIQUE

Une entreprise d'extrusion d'aluminium n'a pas chauffé de manière appropriée l'aluminium devant servir pour des gouttières résidentielles. Après avoir reçu des plaintes au sujet de ses gouttières, le fabricant a déterminé que l'aluminium ne satisfaisait pas au cahier des charges et a poursuivi l'entreprise pour les revenus perdus et les frais.

INDEMNITÉ : 550 000 \$

FRAIS : 45 000 \$

PIÈCE DÉFECTUEUSE

Un travailleur du métal a conçu et fabriqué une pièce utilisée dans des compresseurs d'air. La pièce laissait une légère fuite se créer dans le compresseur. La société a dû inspecter et remplacer des centaines de compresseurs. Elle a poursuivi le travailleur du métal pour les revenus perdus en raison de la pièce défectueuse.

INDEMNITÉ : 1 600 000 \$

FRAIS : 65 000 \$



ASSURANCE CHUBB www.chubbinsurance.com



L'assurance de la responsabilité civile professionnelle de Chubb crée la certitude



DÉFAUT DANS LES MATIÈRES PREMIÈRES

Les services d'une entreprise d'emboutissage de métal ont été retenus pour créer des pièces métalliques de boîtier pour un fabricant d'appareils. Les boîtiers se sont révélés défectueux obligeant le fabricant à arrêter sa chaîne de production. Des tests sur les boîtiers ont révélé que le métal utilisé pour les pièces ne satisfaisait pas aux normes. L'entreprise d'emboutissage de métal a été poursuivie pour les revenus perdus et les frais.

INDEMNITÉ : 1 500 000 \$

FRAIS : 65 000 \$

ERREUR DU SOUS-TRAITANT

Une entreprise de taillage d'engrenage a retenu les services d'un sous-traitant pour la fabrication de couples réducteurs devant être utilisés dans les éoliennes d'une entreprise d'électricité. Quinze pourcent des carters étaient défectueux. L'entreprise de taillage d'engrenage a été poursuivie par le fabricant et par la société d'électricité pour les revenus perdus et les frais.

INDEMNITÉ : 1 750 000 \$

FRAIS : 650 000 \$

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'assurance de la responsabilité civile professionnelle de Chubb, veuillez communiquer avec votre courtier représentant Chubb ou avec l'une de nos succursales.

Succursales

Toronto

Tél. : (416) 863-0550

Télé. : (416) 863-5010

Montréal

Tél. : (514) 938-4000

Télé. : (514) 938-2288

Calgary

Tél. : (403) 261-3881

Télé. : (403) 269-2907

Vancouver

Tél. : (604) 685-2113

Télé. : (604) 685-3811



ASSURANCE **CHUBB** www.chubbinsurance.com

Chubb du Canada Compagnie d'Assurance

Dans un but promotionnel, Chubb désigne les assureurs membres du Groupe Chubb, compagnies d'assurance : Federal Insurance Company, Vigilant Insurance Company, Great Northern Insurance Company, Pacific Indemnity Company, Northwestern Pacific Indemnity Company, Texas Pacific Indemnity Company, Executive Risk Indemnity Inc., Executive Risk Specialty Insurance Company, Quadrant Indemnity Company, Chubb Custom Insurance Company, Chubb Indemnity Insurance Company, Chubb Insurance Company of New Jersey, Chubb National Insurance Company, Chubb Atlantic Indemnity, Ltd., Chubb Insurance Company of Australia, Limited, Chubb du Canada Compagnie d'Assurance, Chubb Insurance Company of Europe S.A., Chubb Argentina de Seguros, S.A., Chubb do Brasil Companhia de Seguros, Chubb de Colombia Compania de Seguros S.A., Chubb de Chile Compania de Seguros Generales S.A., Chubb de Mexico, Compania Afianzadora, S.A. de S.V., Chubb de Mexico, Compania de Seguros, S.A. de S.V., Chubb de Venezuela Compania de Seguros C.A., PT Asuransi Chubb Indonesia. Les assureurs ne font pas tous affaire dans tous les territoires.

Le présent document est offert à titre d'information seulement. Le fait qu'une perte particulière soit couverte ou non et l'étendue de sa couverture dépendent des faits et circonstances de ladite perte. Les garanties précises sont procurées sous réserve des conditions et exclusions du contrat établi. Les exemples de poursuites sont fondés sur des cas réels, des extraits de cas réels ou des situations hypothétiques. La protection actuelle est assujettie au libellé des polices telles qu'elles sont émises.

